

Vos questions / nos réponses

## mon mari et son addiction

Par [Profil supprimé](#) Postée le 01/05/2014 16:03

Bonjour, je suis avec un alcoolique de 40ans qui jusqu'à hier était en sevrage alcoolique depuis un mois avec des années d'alcool derrière lui avec une pancréatite il y a 3 ans, quand hier je l'est surpris à racheter un cubi de roser et à en boire

il dit qu'il ne vas pas retomber dedans chose que j'ai du mal à croire car le cubi à bien descendu depuis hier.

Il refuse de retourner voir le médecin, je ne sais même pas si je dois continuer à lui donné ces médicaments étant donné que c'est hyper dangereux ce mélange alcool médicaments.

Je suis dans l'impasse et me sent impuissante que faire?

abordé ce sujet deviens une source de dispute interminable et le rend violent envers moi

Cordialement à tous

preneuse pour vos conseils..

---

### Mise en ligne le 02/05/2014

Bonjour,

Il est effectivement pas si courant qu'une personne qui a été dépendante à l'alcool et a arrêté parvienne par la suite à une consommation modérée. Il est donc possible, sans que cela soit certain car chaque personne est différente, que votre mari revienne au même niveau de consommation qu'auparavant. Cela ne signifie pas pour autant qu'il est en échec ; l'arrêt de l'alcool est un processus qui s'inscrit dans la durée et qui passe souvent par des phases de reprise suivies à nouveau d'arrêts.

Vous vous sentez impuissante face à cette situation et vous avez essayé de faire ce que vous pensiez adapté pour l'aider, mais visiblement cela ne fonctionne pas. Il pourrait être intéressant pour lui comme pour vous, de lui demander de quelle façon vous pourriez l'aider, dans le cas où il accepte votre aide. Mais si ce n'est pas le cas, il pourrait aussi être éventuellement pertinent de le laisser gérer seul cette question (qu'il s'agisse de la prise de médicaments, de la prise de RV avec le médecin, de la consommation d'alcool, ...). Cela permettrait peut-être qu'il se responsabilise face à ce problème qui est le sien.

Nous comprenons qu'une telle attitude de retrait soit difficile à adopter pour vous et que la situation soit très douloureuse et vous angoisse, mais votre mari peut décider d'entreprendre les démarches nécessaires, s'il fait ce choix.

Pour vous soutenir et vous accompagner dans votre réflexion sur votre propre positionnement, face à cette souffrance que vous ressentez par exemple, face aux différentes attitudes à adopter, notamment dans ce contexte de violence, nous vous conseillons de prendre contact avec un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions. Les équipes (médecins, psychologues, travailleurs sociaux) qui y travaillent proposent des consultations gratuites et confidentielles à l'entourage de personnes dépendantes. Nous vous indiquons ci-dessous les coordonnées d'une de ces structures.

Vous pouvez également nous contacter au 0 980 980 930 (appel anonyme, et gratuit depuis un poste fixe et au prix d'une communication ordinaire depuis un portable). Notre service est ouvert tous les jours de 8h à 2h du matin.

Bien à vous,

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **[Hôpital de jour en addictologie Saint-Jean-de-Dieu](#)**

Avenue Saint Jean de Dieu  
LEHON  
22100 DINAN

**Tél :** 02 96 39 83 16

**Site web :** [www.chdinanstbrieuc.fsjd.fr](http://www.chdinanstbrieuc.fsjd.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi : 9h00-17h00

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi 9h-16h00

**COVID -19 :** Déc.20 continuité de service assurée par l'équipe avec respect des gestes barrières

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[CSAPA Douar Nevez](#)**

25 bd Laënnec  
56800 PLOERMEL

**Tél :** 02 97 73 39 81

**Site web :** [www.douarnevez.com](http://www.douarnevez.com)

**Accueil du public :** Lundi 9h-13h30 et 16h-19h. Mardi 8h15-19h. Mercredi 9h-17h. Jeudi 8h15-18h  
Vendredi 8h30-15h30. Consultations avancées à l'hôpital de Malestroit: 1 mardi matin sur 2.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultations sur place avec une infirmière les mardi 17h-19h et jeudi 12h-14h. Partenariat avec la mission locale pour des consultations psychologiques auprès des jeunes suivis, le mardi après-midi.

**COVID -19 :** Décembre 2020 : Accueil physique avec respect des gestes barrières.

[Voir la fiche détaillée](#)

## **CSAPA Saint Melaine**

39 rue Saint-Melaine  
**35000 RENNES**

**Tél :** 02 22 51 41 40

**Site web :** [www.ch-guillaumeregner.fr](http://www.ch-guillaumeregner.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le mardi de 11h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi: sur rendez-vous.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultations avec un infirmier et psychologue pour les jeunes consommateurs confrontés à une problématique d'addiction avec ou sans substance psychoactive. Lundi au vendredi sur rendez-vous. Tel: 02 22 51 41 41

**COVID -19 :** Accueil avec respect des gestes barrières

[Voir la fiche détaillée](#)